CAWTAR
Center of Arab Women for Training and Research

sila

CORPS EN TRANSIT

Exposition du Corps feminin et Injonction au Mouvement dans l'Espace Vert Gorjani a Tunis

Cofinancé par l'Union européenne

Enabel

aecid

CORPS EN TRANSIT

Exposition du Corps Féminin et Injonction au Mouvement
dans l'Espace Vert Gorjani à Tunis

Centre de la Femme Arabe
pour la Formation et la Recherche
CAWTAR

7 Impasse N° 1 Rue 8840 Centre Urbain Nord
BP 105 Cité El Khadra 1003 - TUNIS
Tél : (+216 71) 790 511 - Fax : (+216 71) 780 002
www.cawtar.org

cawtar@cawtar.org - info@cawtar.org
www.facebook.com/CenterofArabWomenforTrainingandResearch
www.youtube.com/@cawtarvid2796
x.com/cawtar_ong

Cette recherche a été réalisée avec le soutien du Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche (CAWTAR), dans le cadre du projet Sila

EQUIPE DE TRAVAIL

Nom et Prénom : **Yahmadi Hadhemi**

Accompagnée par : **Dr. Samiha Khelifa**



ABSTRACT :

Le jardin El Gorjani à Tunis est un espace conçu pour le repos et pourtant, sa conception spatiale semble orienter les corps féminins vers un mouvement perpétuel. Ce paradoxe révèle une tension structurelle entre ce que l'espace promet et ce qu'il autorise réellement. L'aménagement urbain, loin d'être neutre, produit des injonctions comportementales tacites qui légitiment le passage tout en rendant l'immobilité féminine inconfortable, exposant les femmes à un sentiment de vulnérabilité et de surveillance. C'est cette mécanique silencieuse, celle par laquelle le design de l'espace devient un vecteur des VBG, que cet article cherche à mettre en lumière. L'étude déplace le regard des objets isolés vers les postures d'appropriation, en analysant la dualité entre l'état statique et l'état de mouvement. Si le mouvement est souvent synonyme de sécurité et de légitimité, la pause, l'assise, l'attente, la contemplation sont « des actes performatifs »(Austin, 1962) ils ne révèlent pas seulement les tensions de genre, ils les produisent.

Àtraversuneméthodologieimmersivemêlantobservationsinsituetcartographiesdetrajectoire,nous analysons comment le design urbain agit comme une injonction comportementale(lefebvre,1974).

Il ne s'agit plus seulement de questionner la disponibilité du mobilier, mais de comprendre comment le "*scénario*"[1] (Thibaud, 2012) de l'espace Gorjani autorise ou interdit certaines manières occuper et s'approprier le lieu. En explorant ces affordances invisibles, la recherche met en lumière un paradoxe, un espace vert conçu pour le repos qui, par ses choix de design et ses ambiances, finit par imposer une présence en transit. L'objectif est de proposer une réflexion sur un design de la "*pause*"[2] (Paquot, 2009) capable de réhabiliter le droit à la flânerie et à la stase pour tous les usagers, au-delà des contraintes de genre.

Mots clés

Genre, Stase féminine, Mobilier urbain, Affordances genrées, Espace vert

1. Dans cet ouvrage, Jean-Paul Thibaud définit le « scénario de l'espace » non pas comme une fiction écrite à l'avance, mais comme la manière dont la forme urbaine et les sens (ouïe, vue, toucher) s'articulent pour dicter une certaine expérience au passant.

2. Dans le prolongement de Thierry Paquot, philosophe de l'urbain qui a largement théorisé la notion d'habiter et de confort dans l'espace public, la pause est entendue ici comme une manière de « faire sien » un lieu par le corps et les sens, une appropriation sensible et momentanée qui dépasse le simple arrêt physique.

Abstract:

The El Gorjani Garden in Tunis is a space designed for rest, and yet its spatial design seems to direct women's bodies toward perpetual movement. This paradox reveals a structural tension between what the space promises and what it actually allows. Urban design, far from being neutral, produces tacit behavioral injunctions that legitimize movement while making female stillness uncomfortable, exposing women to a sense of vulnerability and surveillance. It is this silent mechanism through which the design of space becomes a vector for gender-based violence that this article seeks to highlight. The study shifts the focus from isolated objects to postures of appropriation, analyzing the duality between the static state and the state of movement. While movement is often synonymous with safety and legitimacy, pausing, sitting, waiting, and contemplating are "performative acts" (Austin, 1962); they not only reveal gender tensions but also produce them.

Using an immersive methodology that combines on-site observations and trajectory mapping, we analyze how urban design functions as a behavioral injunction (Lefebvre, 1974). It is no longer simply a matter of questioning the availability of urban equipment, but of understanding how the "scenario" (Thibaud, 2012) of the Gorjani space permits or prohibits certain ways of occupying and appropriating the place. By exploring these invisible affordances, the research highlights a paradox, a green space designed for rest that, through its design choices and atmosphere, ultimately imposes a transient presence. The objective is to propose a reflection on the design of the "break" (Paquot, 2009) capable of restoring the right to loiter and remain stationary for all users, beyond gender constraints.

Keywords:

Gender, Female stasis, Street furniture, Gendered affordances, Green space

مُلَخَّص

تُعد حديقة «الغرجاني» في تونس مساحة مصممة للراحة، ومع ذلك يبدو أن تصميمها المكاني يوجه أجساد النساء نحو الحركة المستمرة. ويكشف هذا التناقض عن توتر هيكلي بين ما تعد به المساحة وما تسمح به فعليًّا. فالتصميم الحضري، بعيدًا عن كونه محايدًا، ينتج تعاليم سلوكية ضمنية تضفي الشرعية على الحركة بينما تجعل سكون المرأة أمرًا غير مريح، مما يعرض النساء لشعور بعدم الأمان والتعرض للمراقبة. وهذا الآلية الصامتة التي يصبح من خلالها تصميم المساحة عاملًا للعنف القائم على النوع الاجتماعي هي ما تسعى هذه الدراسة إلى تسليط الضوء عليه. تحول الدراسة التركيز من العناصر المعزولة إلى أوضاع التملك، وتحلل الثنائية بين الحالة الساكنة وحالة الحركة. وفي حين أن الحركة غالبًا ما تكون مرادفًا للأمان والشرعية، فإن التوقف والجلوس والانتظار والتأمل هي «أفعال أدائية» (أوستن، 1962)؛ فهي لا تكشف التوترات الجنسانية فحسب، بل تولدها أيضًا.

من خلال منهجية اندماجية تجمع بين الملاحظات الميدانية ورسم خرائط المسارات، نحلل كيف يعمل التصميم الحضري على فرض أنماط سلوكية (Lefebvre، 1974). لم يعد الأمر يقتصر على التساؤل عن توفر العناصر المادية، بل أصبح يتعلق بفهم كيف أن «سيناريو» (Thibaud، 2012) مساحة غورجاني يسمح أو يمنع طرقًا معينة للتواجد في المكان والانتماء إليه. من خلال استكشاف هذه الإمكانيات غير المرئية، تسلط الدراسة الضوء على مفارقة تتمثل في مساحة خضراء مصممة للراحة، لكنها، من خلال خياراتها التصميمية وطابعها العام، تنتهي بفرض وجود عابر. ويتمثل الهدف في طرح تأملات حول تصميم «الاستراحة» (Paquot، 2009) القادر على إعادة إرساء الحق في التجول والتوقف لجميع المستخدمين، متجاوزًا قيود النوع الاجتماعي.

الكلمات المفتاحيه

النوع الاجتماعي، التوقف المؤقت للمرأة، الأثاث الحضري، الإمكانيات المرتبطة بالنوع الاجتماعي، المساحة الخضراء

Introduction :

L'espace n'est jamais neutre, il est « un produit social » (Lefebvre, 1974). À l'image de tout espace, l'espace public que nous traversons, utilisons ou observons est toujours préalablement façonné, codé et traversé par des rapports de pouvoir dominants dans la société ou le groupe social qui le fréquente. Il ne se réduit pas à un simple cadre matériel, c'est un dispositif social et symbolique, un ensemble de pratiques, de normes et de significations qui orientent la manière dont chacun•e peut s'y déplacer, s'y installer, s'y approprier, voire même le produire. Cette tension s'observe particulièrement en design urbain, lieu concret où se matérialise l'écart entre la ville imaginée et la ville vécue. Les plans, les schémas d'aménagement, le mobilier, les tracés et les dispositifs d'éclairage traduisent une intention organisatrice des flux, encadrant les comportements et productrice d'une certaine perception de la ville. Pourtant, une fois installés dans le réel, ces objets et ces formes sont réinterprétés, contournés voire même évités.. Ainsi, le design ne détermine plus seulement les usages, il propose et parfois dicte des manières d'être et d'occuper l'espace.

Dans le contexte tunisien, le design urbain s'inscrit dans une logique de reproduction de modèles standardisés, produit d'un système de contraintes historiques et institutionnelles articulées. L'héritage du protectorat français a imposé des outils d'aménagement métropolitains qui n'ont jamais fait l'objet d'une réappropriation critique après l'indépendance (Abu-Lughod, 1980). La formation des praticiens, calquée sur les écoles européennes, perpétue une culture professionnelle où la légitimité du projet repose sur la conformité à des standards reconnus plutôt que sur la réponse à des besoins diagnostiqués in situ [3]. Cette double inertie produit des espaces formellement adéquats mais socialement peu ajustés, où l'intention initiale de convivialité et de mixité se heurte aux réalités vécues. Une double rupture est ainsi cumulée. D'abord le processus même de conception lorsque le design s'élabore sans intégrer pleinement les expériences différenciées des corps qui l'habitent, notamment celles des femmes, et ensuite entre conception et usage . Cette standardisation, en ignorant le genre comme variable de conception, produit des espaces qui ne sont pas neutres pour toutes et tous et qui, sans le formuler explicitement, amplifient les mécanismes spatiaux des violences basées sur le genre.

Plusieurs travaux ont montré que l'espace urbain contribue à reproduire des rapports sociaux de sexe en inscrivant les inégalités dans sa matérialité (Coutras, 1997 ; Théry, 2010). C'est précisément cette articulation entre matérialité spatiale et rapports de genre que le jardin Gorjani à Tunis permet d'observer Dans cette architecture des usages, l'espace vert Gorjeni à Tunis se présente comme un terrain d'observation privilégié. Situé à la lisière de quartiers denses et populaires comme Hay Hlel, ce jardin remplit une fonction de « rotule urbaine [4] »(Le Corbusier, 1933)Il n'est pas seulement un lieu de détente, mais un passage obligé, un connecteur entre la périphérie et le centre. Sans prétendre à la représentativité, ce jardin constitue un cas révélateur de dynamiques présentes dans de nombreux espaces verts urbains tunisiens. On y observe une multiplicité d'usages qui cohabitent de manière asymétrique ; le transit rapide des travailleuses, l'attente aux abords

3. Les agences nationales AFH et ARRU prescrivent des typologies uniformes à l'échelle nationale. Les grands projets sont fréquemment co-financés par la Banque mondiale, la BEI et la BAD, qui conditionnent leur appui à des méthodologies normalisées.

4. La "rotule urbaine" désigne un point d'articulation entre plusieurs axes ou séquences urbaines, permettant la distribution des flux et la mise en relation de différents espaces.

des stations de transport, le commerce informel et la socialisation masculine prolongée. Cette hétérogénéité des pratiques confère à l'espace une « ambiance[5] » (Thibaud, 2012) particulière, une dimension sensible de l'espace qui lie les caractéristiques physiques du lieu (éclairage, porosité, acoustique) à la manière dont il est vécu et perçu par ses usagers. C'est précisément dans l'écart entre ce que l'espace promet et ce qu'il autorise réellement pour les corps féminins que réside le paradoxe fondateur de cette recherche.

Dès lors, la question de recherche qui guide ce travail est la suivante : comment les configurations spatiales et les mêmes affordances de l'espace vert Gorjani participent-elles, à dicter cette injonction au mouvement pour les femmes tout en réservant la stase aux hommes ? Par quels moyens le design urbain peut-il favoriser une meilleure appropriation féminine des espaces verts ?

Cet article cherche à montrer que cette asymétrie ne résulte pas d'une intention discriminatoire explicite, mais de choix de design qui méritent d'être interrogés comme tels notamment l'orientation des bancs, l'organisation de la végétation et la configuration de l'ambiance.

Pour analyser ces dynamiques, il convient de mobiliser plusieurs cadres théoriques complémentaires qui permettront de lire, à différentes échelles, la manière dont l'espace produit des conditions différenciées de présence selon le genre.

5. « L'ambiance permet de distinguer et de spécifier des modes d'existence de la ville » (Thibaud, 2012).

I. Cadre théorique : Corps, espace et genre

La question de la présence féminine dans l'espace public tunisien fait l'objet d'une attention scientifique croissante, révélant une réalité structurellement inégalitaire. Les travaux de Meryem Sellami (2022), publiés dans les “Cahiers du Genre", constituent à cet égard une référence centrale. En analysant les représentations des violences faites aux femmes dans l'espace public tunisien postrévolutionnaire, Sellami montre comment « le harcèlement sexuel de rue et les injonctions normatives informelles ne sont pas de simples incidents isolés », mais des mécanismes politiques de genre qui organisent et régulent la présence des femmes dans l'espace commun. Significativement, l'enquête menée auprès de 2 900 femmes tunisiennes révèle que la majorité d'entre elles associent spontanément la violence basée sur le genre à sa forme physique uniquement ; coups, agressions, atteintes corporelles laissant dans l'ombre les formes symboliques, verbales et spatiales de la violence qui, pourtant, structurent leur expérience quotidienne de l'espace public. La state « est apparue comme une catégorie floue aux frontières mouvantes »(Sellami, 2022, p. 179). Ce rétrécissement de la notion de VBG dans les représentations collectives est lui-même révélateur. Il témoigne d'une intériorisation profonde des violences diffusés, au point qu'elles ne sont plus perçues comme telles. Ces violences souvent quotidiennes, à bas bruit, construisent chez les femmes une conscience aiguë de leur vulnérabilité spatiale, les incitant à développer des stratégies d'évitement, de contournement et de mobilité accélérée. Loin d'être un simple arrière-plan passif, l'espace public se révèle ainsi comme un terrain où se rejoue en permanence le rapport de domination de genre.

À l’image de tout espace vert en Tunisie, au Gorjani, l’appropriation de l’espace n’est pas seulement une question de présence, mais de posture. Pour les femmes, l’espace vert est majoritairement un lieu de passage, une trajectoire à optimiser. Le mouvement y devient une stratégie de légitimité, une manière de justifier sa présence par l'utilité (aller au travail, faire les courses). À l'inverse, l'arrêt, l’assise sur un banc, la flânerie, l'occupation de l'espace sans but précis est une pratique largement prédominante chez les hommes. Comme l’analyse Yves Raibaud(2012) dans son article “Genre et espace du temps libre” , les loisirs et les espaces de temps libre sont souvent le théâtre d’une domination masculine où l’occupation statique de l’espace public fonctionne comme un marquage de territoire. Ainsi, la difficulté pour les femmes de légitimer leur présence statique dans le jardin transforme la pause en une expérience d’exposition et de vulnérabilité. “Savoir comment appréhender la ville est la première, et peut-être la plus importante, difficulté pour aborder ce sujet.”(Coutras, 1997). Cette difficulté invite à reconsidérer les outils mêmes de l'analyse urbaine. Appréhender la ville depuis le genre, c'est refuser les lectures surplombantes celles du plan, du zonage, de la morphologie abstraite pour privilégier une entrée par les pratiques, les corps et les expériences situées. Il s'agit d'analyser l'espace tel qu'il est « vécu » et « pratiqué » [6](Lefebvre, 1974), là où les détails du design aussi petits soient-ils; la hauteur d'une assise, l'angle d'un éclairage, la visibilité d'un recoin, la position et temporalité deviennent des signes muets qui autorisent ou interdisent l'appropriation.

6. L’espace vécu renvoie à l’espace des représentations, investi par les émotions, les symboles et les expériences quotidiennes des individus.

S'approprier l'espace, c'est aussi "contester les rapports de force qui s'y déploient" (Ripoll, 2005) aussi bien sur le plan physique que symbolique (voir Figure 1).

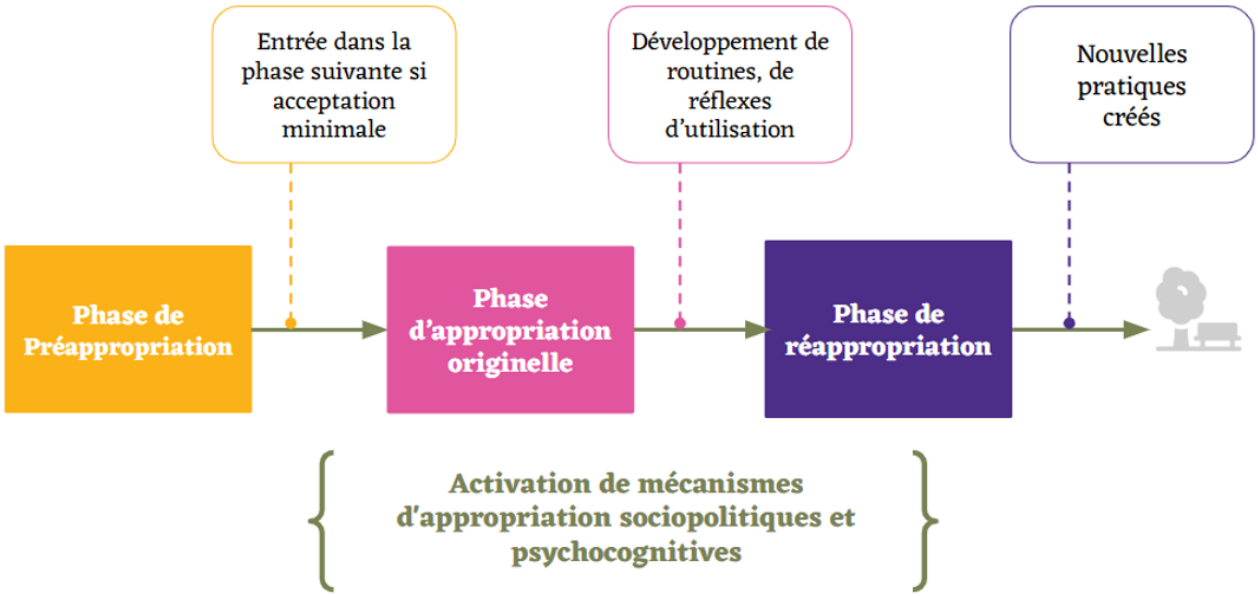


Figure 1 Le mécanisme d'appropriation : Adaptée de L'illustration originale de Elise Bonneveux, Isabelle Calmé et Richard Soparnot(2016)

L'hypothèse principale de cette recherche est que la configuration spatiale de l'espace vert produit une exposition permanente du corps féminin au regard collectif, et que c'est précisément cette exposition qui conditionne son mouvement, inhibant les « micro-ambiances »[7] de stase. Le design actuel favoriserait une exposition qui, loin de sécuriser, placerait le corps féminin statique sous un contrôle social permanent. L'absence de « confort psychologique »[8] dans les zones d'arrêt forcerait les femmes à maintenir une dynamique de flux, rendant l'immobilité socialement coûteuse ou inconfortable. L'espace ne permettrait pas la « pause » car il ne garantit pas la neutralité du regard porté sur le corps immobile. Or, c'est précisément dans ce passage de la mobilité à l'immobilité que se révèle une dimension fondamentale de l'expérience spatiale. Si le corps en mouvement s'organise autour d'un « arc intentionnel » qui le relie à son environnement de manière fluide et presque invisible (Merleau-Ponty, 1945), se fond dans l'espace et le traverse sans s'y exposer, le corps qui s'arrête rompt cet équilibre. Il cesse d'être sujet agissant pour devenir objet dans le champ perceptif des autres. Cette bascule de sujet agissant à cible du regard est d'autant plus chargée pour le corps féminin que les normes sociales surexposent dès lors qu'il échappe à la justification du mouvement. L'immobilité sans abri, sans recoin, sans profondeur spatiale, devient alors une forme

7. La micro-ambiance émerge de l'interaction entre l'environnement physique et la présence corporelle des individus. Elle consiste à articuler le paysage en pratique et le sentiment de la situation

8. Le confort psychologique est intimement lié à la capacité humaine d'humaniser l'espace, de se l'approprier et d'y projeter des émotions et des souvenirs

d'assignation au visible. Cette expérience du corps exposé s'éclaire par la notion d'affordance telle que définie par Gibson(1979), soit ce que l'environnement offre ou fournit à un organisme. Ainsi, un même banc n'offre pas les mêmes possibilités d'action à tous les corps usagers, les affordances du mobilier urbain sont alors socialement situées et filtrées par des rapports de genre !

Etant donné que la vulnérabilité spatiale trouve son origine dans la fragilité fondamentale du corps humain : un corps mortel, fragile, dépourvu de protection naturelle (Tuan, 1974), l'être humain ne cesse de tracer ce que Tuan appelle des « cercles de sécurité », des zones délimitées, physiques ou symboliques, dans lesquelles le corps se sent moins exposé, moins atteignable. La maison, le quartier, le groupe d'appartenance constituent autant de cercles concentriques qui éloignent progressivement la menace et donnent à l'individu un sentiment de maîtrise sur son environnement immédiat. Plus on s'en éloigne, plus forte sera la rupture avec ces cercles. Ainsi, qu'il soit dans son quartier ou pas, dans sa ville ou pas, l'espace vert peut opérer cette ruprture ou pas. La rupture est d'autant plus profonde pour les catégories sociales exclues de l'espace public. Qu'en est-il du jardin public Gorjani ? Cet espace ouvert, non délimité symboliquement pour un groupe particulier, traversé par des regards multiples et des usages hétérogènes. Un espace qui porte probablement en en lui une « double nature » (Tuan, 1974), et qui serait à la fois espace de liberté et espace d'exposition. En effet, la liberté qu'il offre (l'air, le mouvement, la détente) est indissociable du sentiment d'être visible, accessible, voire même vulnérable ! Le corps qui y entre quitte ainsi la protection relative de « l'espace privé ou semi-privé »(Ghomari, 2002) et s'offre au regard d'autrui sans que les règles de cet échange soient clairement définies !

Cette exposition prend une dimension particulièrement chargée pour les femmes dont le corps, loin d'être neutre, est un corps "socialement interprété" et "sexué"(Coutras, 1993), surtout dans l'espace public. De fait, même dans un espace vert, le corps féminin est soumis à des normes de présence, de comportement et de légitimité. Entrer dans un espace vert public, c'est quitter son cercle de sécurité pour s'aventurer dans un espace où la vulnérabilité corporelle rencontre la vulnérabilité de genre et les violences basées sur le genre sont reproduites. Qu'elles prennent la forme d'un harcèlement verbal, d'un regard insistant, d'une occupation masculine envahissante ou d'une norme implicite d'exclusion, ces violences viennent "réactiver et amplifier" ce sentiment d'exposition que Tuan identifie comme "constitutif de l'espace ouvert" (voir Figure 2).

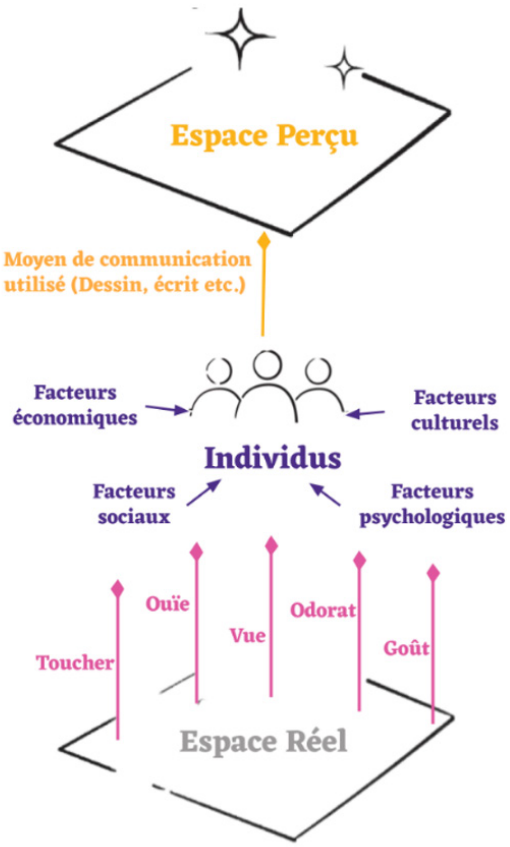


Figure 2 : Le schéma de perception de l'espace selon A. Bailly(1977): Adaptée de l'illustration originale de l'auteure

Ce mécanisme ayant une conséquence spatiale directe, on voit ainsi développer chez les femmes des stratégies « d'évitement » ou de « contraction" de leur présence dans l'espace (Tuan, 1974). Certaines choisissent des horaires de fréquentation plutôt que d'autres, certains recoins plutôt que d'autres, certains accès plutôt que d'autres ; autant de tentatives pour reconstruire un cercle de sécurité minimal à l'intérieur même d'un espace censé être public et partagé. Un jeu des « appropriations et des contre-appropriations, les évitements, les refus, qui créent un chez-soi commun mais cependant distinct pour chacun » se déroule en "réponse à la vulnérabilité spatiale" et en guise de d'adaptation tactique à une perception de l'espace comme étant potentiellement dangereux.

Ainsi, l'espace vert n'est pas simplement un lieu de nature en ville, il est, pour les femmes qui le fréquentent ou qui l'évitent, un paysage de la peur au sens Tuanien et un espace où l'ouverture même, l'absence de murs, la visibilité et la mixité des usages sont vécues comme une menace latente plutôt que comme une invitation. Comprendre comment le design urbain pourrait transformer cette expérience revient à se demander comment reconstruire, par l'aménagement, des cercles de sécurité de l'espace sans avoir à réduire ou à négocier laprésence féminine.

.

II. Du terrain au récit : une enquête incarnée au jardin Gorjani

Cette recherche s'inscrit dans un champ peu exploré en design urbain, celui de l'expérience corporelle et genrée de l'espace public. L'absence de protocoles établis dans cette discipline pour saisir les dimensions sensibles et vécues de l'appropriation spatiale a nécessité la construction d'un dispositif méthodologique hybride, empruntant aux sciences sociales et à l'ethnographie autant qu'au design. Nous avons dans un premier temps mené des observations systématiques menées selon les protocoles du cabinet de conseil stratégique en design urbain GEHL Institute ont permis de cartographier les usages et de spatialiser la dissymétrie entre présences féminines et masculines. Ces observations ont été complétées par un questionnaire en ligne, dont les données sont mobilisées ponctuellement tout au long de l'enquête lorsqu'elles viennent confirmer ou préciser une observation. Dans un second temps, des entretiens semi-directifs ont approfondi les récits individuels sur le rapport à l'assise, à la pause et à la légitimité de la présence féminine dans l'espace public. Un focus groupe mené en partenariat avec ONU Femmes et un jeu participatif intitulé “Jouer la ville” ont permis de cerner de manière dynamique, en confrontant les points de vue des femmes, les conditions concrètes de l'appropriation spatiale. L'ensemble de ces outils constitue le support d'une exploration culminant dans un retour réflexif sur une expérience vécue de visite de l’espace vert Gorjani, une observation narrative qui articule l'analyse des parcours dans l'espace à des moments de vécu actualisé. Ce dispositif méthodologique ne sépare pas délibérément la collecte des données de leur analyse. À l'image de la démarche d'Augé(1985) dans « la Traversée du Luxembourg » [9], où l'observation et l'interprétation sont simultanées et indissociables, l'enquête menée ici traite le terrain comme un espace de pensée en acte, où chaque geste observé est déjà une entrée analytique.

Un espace historiquement en mutation :

L’espace vert Gorjani couvre 1,6 ha perchés sur les hauteurs de la capitale Tunis. Conçu au début du XIXe siècle et aménagé dans les années 1960 sur l'emplacement d'un vieux cimetière hafside, il abrite aujourd'hui une petite qubba, dôme blanc dédié à Sîdî Alî el-Gorjani, l'un des quarante disciples de Sîdî Bel Hassen, patron de Tunis. Personne ne se rend dans ce mausolée, devenu davantage un repère spatial qu’un lieu de pratique. Le parc est desservi par les transports en commun au croisement de quartiers aux profils socio-économiques contrastés. Montfleuri résidentiel aisé, Mallesine populaire, et Bab Jdid quartier périphérique. Sur l'autre versant de la colline s'étend le quartier de Sayyda, aussi appelé par ses habitants hofrat Grich - terme qui signifie le trou - en référence directe à la topographie du lieu. Ce quartier fait partie des quartiers dits sous-intégrés, enclavé, encerclé par la ville plutôt que partie prenante de cette urbanité. Malgré des améliorations en infrastructure urbaine avec en eau potable et en électricité dans les années 1980, il reste fragile d'un point de vue économique et social et est stigmatisé comme un foyer de délinquance et de violence (Boissevain, 2005). C'est dans ce contexte de grande diversité et de tensions sociales que le Gorjani remplit une fonction de rotule urbaine, un espace de nature accessible à des populations aux réalités très différentes, ce qui en fait un terrain privilégié pour observer les usages différenciés

9. Cet ouvrage analyse une journée ordinaire à Paris le 20 juillet 1984 à travers le prisme de l'ethnologie, en observant les mœurs, la théorie et le bonheur des citadins.

par genre et interroger dans quelle mesure le design et plus particulièrement celui du mobilier urbain consacre ou remédie aux violences de genre ? De manière schématique, la figure 3 esquisse l'organisation spatiale générale du parc et schématise les emplacements des bancs publics. (voir figure 3)



Figure 3: Esquisse des commodités illustrée par l'auteure

Des observations échelonnées :

Afin de capturer, de manière objective, l'appropriation spontanée que les usagers font du parc, nous avons opté pour une observation non participante. Pendant un mois, les usages que font les visiteur.e.s du parc ont été notés. Deux jours distincts de la semaine, à raison de deux demi-journées (matin ou après-midi) chaque semaine et oit 8 demi-journées au total ont été consacrés à cette étape. Les matinées des mercredis ont été retenues pour saisir l'animation en milieu de semaine (hors jour de congé national), où l'on attend un public de proximité, retraités, parents en congé, se rendant au parc dans le cadre de leur vie quotidienne. Un dimanche après-midi a été choisi aussi pour mesurer la fréquentation dominicale typique, qui inclut davantage de familles et de groupes sociaux variés venant y passer leur temps de loisir. Ce dispositif 2 jours × 4 semaines garantit une couverture temporelle équilibrée, permettant de distinguer usages ordinaires et usages de loisir.

Une dissymétrie cartographiée

Dès les premières séances d'observation exploratoire, une dissymétrie dans les régimes de présence est apparue. Les femmes sont largement visibles dans l'espace, mais principalement en mouvement. Elles traversent, accompagnent, attendent brièvement, surveillent des enfants, rejoignent un point précis. Leur présence est orientée vers une finalité. À l'inverse, les hommes occupent davantage les moments statiques ; ils s'assoient, s'installent en groupe, prolongent la durée, investissent les bancs comme lieux de sociabilité (voir Figure 5).

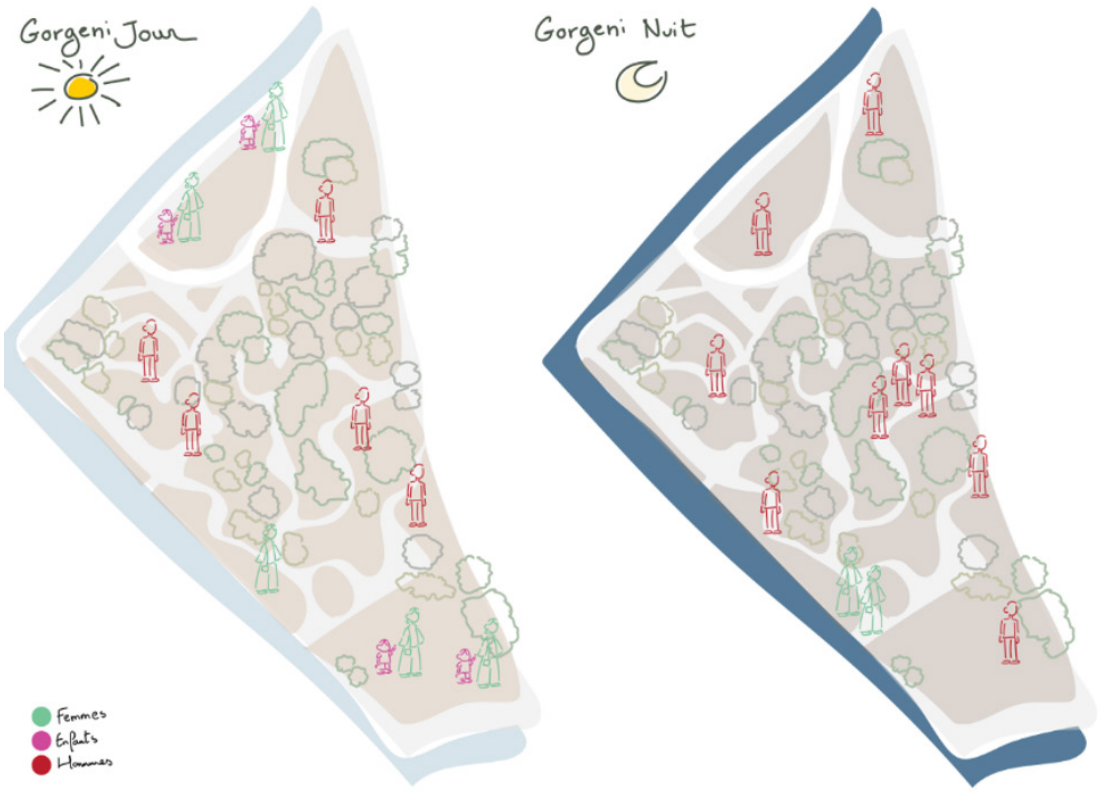


Figure 4: Plan de repérage selon le genre Jour/Nuit illustrée par l'auteure

Cette distinction entre mouvement et stase ne relève pas d'une simple préférence individuelle. Elle semble s'inscrire dans une configuration spatiale particulière. L'espace vert étudié est structuré par une trame de circulations rectilignes qui organisent les flux de manière lisible et continue. Les bancs sont majoritairement disposés en lisière de ces axes, parallèles aux cheminements, orientés vers les flux ou vers des zones centrales dégagées. Il n'existe ni alcôves végétalisées, ni séquences intermédiaires permettant une gradation entre exposition et retrait. La visibilité est constante, frontale, transversale. La visibilité généralisée peut être interprétée comme une garantie de sécurité, elle constitue aussi un dispositif d'exposition. Le corps immobile devient lisible, interprétable, potentiellement évalué. Dans ce contexte, la stase féminine prend une dimension particulière. Elle n'est pas interdite, mais elle est sous condition. Un questionnaire en ligne administré auprès de 41 répondants est venu compléter ces observations. Ses résultats, mobilisés ponctuellement tout au long de l'enquête, révèlent des écarts significatifs, près de 65% des femmes citent l'insécurité ou l'insuffisance de l'éclairage comme principal frein à leur présence contre 30% des hommes, et seulement 50% des femmes se déclarent totalement à l'aise dans l'espace public contre 80% des

hommes. Ces chiffres confirment ce que les observations documentent. Le mouvement devient pour les femmes une stratégie de légitimation. Être en déplacement, c'est être justifiée.

L'étude met également en évidence le rôle de la centralité. L'espace vert possède un centre identifiable, mais celui-ci est dominé par des activités dynamiques et masculines, notamment sportives. L'immobilité y apparaît marginale. En périphérie, la moindre fréquentation génère une perception d'isolement. Entre ces deux polarités, il manque des centralités intermédiaires, des micro-lieux capables d'accueillir des pauses sans surexposition ni retrait excessif. Cette lacune structurelle limite la diversité des usages.

Le dimanche, la configuration s'inverse partiellement : 46 femmes contre 15 hommes, mais la quasi-totalité des femmes présentes étaient en posture d'accompagnement d'enfants, comme en témoigne le pic de présence enfantine enregistré ce jour-là, soit 22 enfants observés simultanément. Lorsqu'elles occupent un banc, c'est souvent en présence d'enfants ou d'autres femmes. L'immobilité solitaire est rare et généralement brève. En revanche, les groupes masculins investissent durablement les assises, transforment les bancs en points d'ancrage, créent des noyaux de sociabilité stables. Cette appropriation différenciée renvoie aux travaux d'Yves Raibaud (2012), qui montre que les espaces de loisirs participent à la reproduction de rapports de domination symbolique. L'assise ne se réduit plus à une simple fonction ergonomique mais se réfléchit dans une perspective d'affordance et suggérer une manière d'être. Les bancs linéaires, fixes, orientés vers les circulations principales, favorisent une posture frontale. Ils ne permettent ni la modulation de la distance sociale, ni le repli partiel, ni la reconfiguration collective. Ils imposent une orientation unique et une exposition directe.

Un espace vert idéal différencié selon l'âge des femmes

L'atelier participatif mené dans le cadre du programme ONU Femmes « Tunis, une ville sûre pour les femmes et les filles » constitue un moment charnière de la recherche, non pas comme validation illustrative des observations, mais comme dispositif de mise en tension entre perception vécue et matérialité spatiale. Vingt-quatre participantes ont été réparties en deux groupes aux profils délibérément contrastés. Le groupe A, composé majoritairement de jeunes femmes de 22 à 30 ans, et le groupe B, composé majoritairement de femmes de plus de 40 ans. Ce choix de répartition a permis d'observer comment l'âge et l'expérience de l'espace public façonnent différemment les priorités de conception. Il ne s'agissait pas de demander aux participantes si elles se sentaient en sécurité, mais de comprendre comment elles décrivaient leur rapport à l'espce vert

Les deux groupes ont produit des réponses révélatrices. Le groupe B a insisté sur le confort physique, rejetant explicitement les sièges en métal au profit d'assises avec dossier, et sur la sécurité des enfants, notamment la nécessité d'une aire de jeux non accessible directement depuis la rue. Le groupe A, plus jeune, a davantage mis en avant la visibilité choisie, proposant des espaces semi-couverts comme un gazébo vitré pouvant servir d'espace de travail ou d'atelier. Fait significatif, malgré leurs différences, les deux groupes ont spontanément commencé leur conception par le même coin de l'espace, celui offert par une haute clôture garantissant une certaine intimité. Ce geste convergent révèle un besoin partagé de retrait partiel, de présence visible sans exposition frontale (voir Figure 5 et 6).

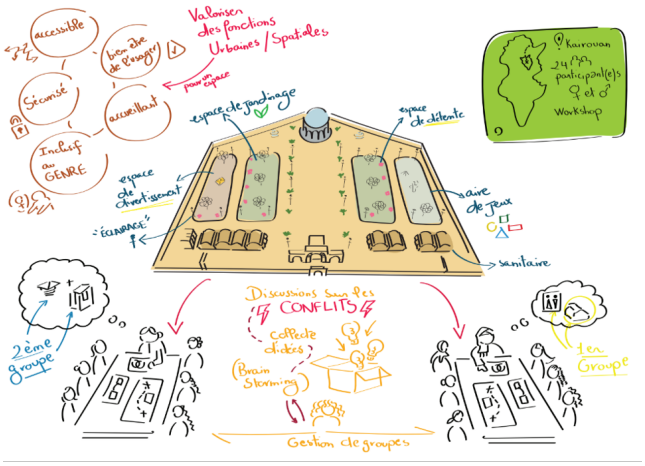


Figure 5: illustration du processus de l'atelier illustré par l'auteure

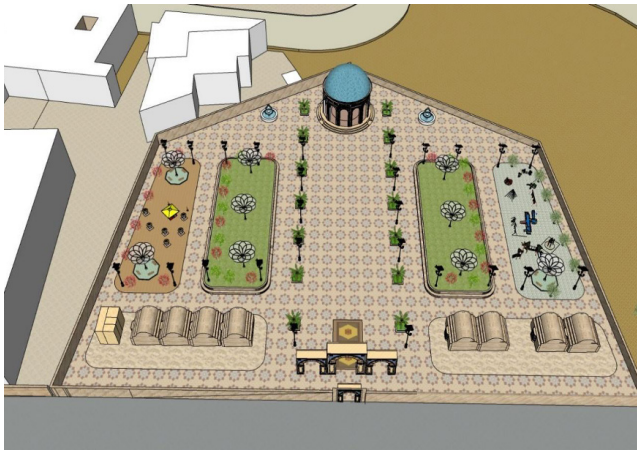


Figure 6: plan élaboré par les femmes dans l'atelier illustré par l'auteure

Les participantes n'ont pas formulé une demande quantitative de mobilier supplémentaire. Leur discours ne portait pas sur un manque de bancs ou de luminaires mais sur la manière dont ceux-ci sont disposés, orientés et exposés. Elles ont évoqué la difficulté d'être assise face à un flux continu, la sensation d'être observée sans possibilité de moduler cette exposition, le besoin de configurations favorisant l'échange entre femmes sans frontalité excessive. Ce que les participantes ont exprimé rejoint directement observations de terrain. Ce n'est pas le nombre de bancs qui pose un problème, c'est leur orientation, leur exposition, et l'absence de configurations permettant une présence choisie plutôt qu'imposée.

L'analyse morphologique du parc Gorjani confirme et précise ce constat. Les bancs sont majoritairement alignés le long des axes principaux, ce qui favorise une occupation étendue et stable par des groupes homogènes. Cette configuration typologique n'est pas neutre. Elle conditionne directement la configuration sociale qu'elle rend possible, en offrant aux groupes masculins un ancrage durable tout en décourageant les appropriations plus fragmentées ou latérales que recherchent d'autres usagères.

En effet, les paroles recueillies, lors du jeu, par les deux groupes A et B, illustrent avec précision cette tension. Une participante refusait un banc sous un arbre en déclarant « Non, sous l'arbre on ne se voit plus, c'est dangereux. Il faut qu'on puisse tout surveiller », tandis qu'une autre ne réclamait « Pas en plein milieu de la foule non plus, on veut pouvoir discuter à voix basse ». Ce double refus, celui de l'invisibilité totale et celui de l'exposition frontale, dessine exactement le type d'affordance qui fait défaut. Une assise légèrement en retrait, protégée par une végétation basse et permettant un contact visuel latéral plutôt que frontal, produirait des conditions d'appropriation radicalement différentes pour les corps féminins.

2. Récit narratif d'une présence conditionnelle

Pour saisir l'expérience de l'espace dans sa dimension vécue et temporelle, nous avons accompagné une usagère tout au long d'une journée, depuis son domicile jusqu'au parc Gorjani et pendant l'ensemble de sa présence sur les lieux. Cette observation dissertive est inspirée de la tradition ethnographique qui privilégie le « vécu situé » comme entrée analytique (Proulx, 1994), cherchant à documenter non seulement les usages in situ, mais aussi les conditions d'accès, les stratégies spatiales déployées et les récits qui les accompagnent.

L'enquêtée, mère de deux enfants âgés de 7 et 9 ans, habite à proximité du parc. Avant même de quitter son foyer, Rebah, c'est ainsi que nous l'appellerons, prend un temps considérable à se préparer. Il faut s'assurer que les enfants ont leur goûter, des sandwichs, de l'eau, des paquets de jus, des biscuits. Il faut aussi trouver le grand couvre-lit sur lequel on pourra s'installer, et crier sur les enfants pour qu'ils retrouvent leur ballon. Elle était tendue. Cette tension semblait nourrie à la fois par le souci de n'oublier aucun détail et par ma présence, cette étudiante venue littéralement observer chacun de ses gestes et de ses mots. Il aura fallu une vingtaine de minutes pour enfin partir. A onze heures moins quart, le trajet commence à pied pendant près de 10 minutes depuis son domicile, puis se prolonge en bus sur deux stations pour arriver à notre destination. Dans le bus, le trajet se noie dans des ordres comme « assieds-toi, tu vas tomber, etc » parallèlement on parlait de son mari. Elle explique qu'elle ne sait pas exactement où il est en ce moment. Son enthousiasme pour aller au par cet se préter à l'exercice était clair mais il y'avait une charge visible de stress ; elle était déjà épuisée en cette heure de la journée. En descendant du bus, Rebah jette un dernier regard dans le véhicule pour s'assurer qu'on n'a rien oublié puis assure avec minutie la traversée de la rue qui sépare l'arrêt de bus de l'entrée du parc. Grand sac à la main droite, deux petites mains serrées dans la gauche, celles de ses deux enfants. Je me demandais comment elle faisait ! Si je devais proposer de porter le sac, mais quelque chose me retenait : la crainte d'interférer avec l'enquête. Avant même que je n'aie pu trancher, nous traversions déjà.

Arrivée à la séparation en pierre qui longe l'entrée du jardin, elle lâche les mains des enfants qui sautent immédiatement sur le muret. Elle fait de même, ramassant son jilbab dans sa main pour ne pas le coincer, s'asseyant sur la bordure et faisant passer ses pieds de l'autre côté. Les enfants étaient déjà en train de courir. Et elle, ses épaules étaient déjà moins hautes. Pas encore souriante, mais cette lèvre serrée qu'elle avait gardée depuis qu'on était parties commençait à se relâcher. Ce déplacement, apparemment banal, révèle déjà une logique d'organisation qui dépasse la simple mobilité. Venir au parc n'est pas un acte spontané ! C'est un déplacement planifié, conditionné par la disponibilité des enfants et la possibilité de les emmener comme légitimation implicite de la présence féminine dans l'espace public. La condition féminine dans l'espace urbain n'a-t-elle pas souvent été rarement autorisée pour elle-même et justifiée par une fonction : accompagner, surveiller, transiter Coutras(1997)? Pour Rebah, cette justification permanente semble être épuisante !

Avoir ses enfants avec soi, c'est aussi porter une charge supplémentaire qui transforme la pause en moments de vigilance. Le moment de repos devient un moment de surveillance. Ce que l'espace promet comme détente, la présence enfantine le convertit en responsabilité, rendant la pause à peine vécue comme telle.

En traversant le jardin, nous passons devant un gazebo, ancien mais encore en bon état. Je demande à mon accompagnatrice " pourquoi pas ici?". Elle répond qu'il lui faut quelque chose de couvert. Je savais qu'elle ne parlait pas du toit du gazebo, qui était là pourtant. C'est autre « couverture » qu'elle cherchait. Quelque chose qui filtre, qui protège sans isoler. Nous avons continué à marcher jusqu'à arriver vers un arbre, situé à l'extrémité gauche du jardin. Le refus du gazebo au profit d'un arbre, allait révéler une logique spatiale que le reste de notre visite au parc ne ferait que confirmer. Il répond à une logique spatiale élaborée et profondément intériorisée, ce que Gibson(1979) nommerait une lecture directe des affordances de l'environnement. L'endroit est partiellement à l'écart des axes de circulation principaux, protégé par l'ombre du ligneux, mais sans être totalement isolé du regard. La particularité de ce coin réside dans sa configuration arrière. Le chemin qui longe cet espace est peu fréquenté, sans passage de piétons ni de véhicules. Mon accompagnatrice bénéficie ainsi d'une visibilité choisie, mi-exposée vers l'espace central du parc, protégée dans son dos.

Cette configuration rappelle une reconstruction de « cercles de sécurité » tel que décrit parTuan (1974), à l'intérieur même de l'espace ouvert. Une manière de recréer les conditions minimales d'une présence non exposée dans un espace qui ne les garantit pas structurellement.

Les deux enfants eux ont occupé l'espace à leur manière, jouant au ballon, se poursuivant l'un l'autre, se disputant parfois, sous les rappels à l'ordre réguliers de leur mère. Cette présence enfantine n'est pas anodine dans l'économie spatiale de la scène. Elle constitue un cadre de légitimité sociale visible, une justification incarnée de la présence féminine immobile dans l'espace public, confirmant les observations de Raibaud (2012) selon lesquelles les femmes accèdent aux espaces de loisirs principalement dans des rôles fonctionnels d'accompagnement plutôt que comme usagères autonomes. Elle étale le couvre-lit, retire ses chaussures, et s'assoit en posant son sac entre ses jambes. Elle commence à en sortir des affaires et je profite de ce moment pour noter toutes mes observations sur le chemin. Elle regarde mon carnet et me demande ce que je note. Je lui explique que cela m'aide à ne pas oublier les détails. Elle réfléchit un instant puis pose la même question qu'elle m'a déjà posée trois ou quatre fois depuis qu'on a commencé à parler du projet et avant même la visite : pour faire quoi ?

Une fois installée, elle sort un petit coussin qu'elle glisse sous sa jambe droite. Elle a un problème à la jambe ; le médecin lui a conseillé de toujours la garder surélevée. Elle dit que ça lui fait mal quand elle l'étend. Ce coussin, sorti discrètement du sac, sans commentaire, ressemble à s'y méprendre au geste des femmes qui apportent leur tabouret portable. C'est la même stratégie d'adapter l'espace à soi faute que l'espace ne soit adapté à vous. Elle sort ensuite des graines de tournesol et commence à les grignoter, m'en offrant une poignée. Pendant un moment, le seul son qu'on entendait, était celui de nos dents sur les graines, et en arrière-plan, les cris de différents groupes d'enfants. Dans notre champ de vision, un homme allongé sous un arbre, son vélo posé à côté, près de la rue. Et deux femmes assises avec une fille et un garçon, leurs sacs de courses à leurs pieds, apparemment en train de souffler sur le chemin du retour du marché de Bab Jdid. Ce tableau, en apparence anodin, condense exactement ce que les observations systématiques documentent à plus grande échelle. L'homme est là pour lui-même, allongé, sans justification. Les femmes sont là de passage, entre le marché et la maison.

Les graines de tournesol semblant aider Rebah à se détendre, elle commence à parler d'elle-même traduisant les bienfaits de la visite des espaces boisés et fleuris : «Walahi, le vert c'est très bien, on se sent apaisé quand on voit les arbres et les fleurs. ». Les graines ouvrent la conversation. Elle m'apprend qu'elle ne vient pas souvent avec sa sœur ou une amie. Et que son mari « venait avant, quand les enfants étaient plus petits. ». Elle parle sans qu'on lui demande grand-chose. Interrogée sur la présence de son mari, elle répond qu'il l'accompagnait autrefois, lorsque les enfants étaient plus jeunes. Désormais, elle vient seule avec eux. Cette évolution traduit une reconfiguration progressive de l'appropriation de l'espace au fil du cycle de vie familial, où la présence masculine est relayée par la présence enfantine, condition implicite de la stase féminine légitime. Son espace vécu, au sens de Lefebvre(1974) se transforme ainsi avec les étapes de la vie sans que la dépendance à un cadre légitimant disparaisse véritablement. Son récit prend une autre dimension lorsqu'elle évoque ses visites passées, avant le mariage et les enfants. "On venait avec des couvertures et de la nourriture, on s'installait et on parlait pendant des heures." Ce souvenir d'une appropriation collective, festive et prolongée contraste avec la forme actuelle de sa présence, plus courte, plus contrainte, plus conditionnelle. Le parc qu'elle décrit dans ses souvenirs est un espace d'habitation au sens plein, un espace investi de sens, de mémoire et d'attachement. Celui qu'elle fréquente aujourd'hui est davantage un espace de passage prolongé, traversé sans être pleinement habité.

C'est dans ce même registre mémoriel qu'elle aborde, spontanément, un incident survenu dans sa jeunesse. Un homme s'était masturbé devant elle alors qu'elle attendait une amie dans le parc. Elle relate cet épisode avec un détachement apparent, presque comme une anecdote classée. Ce qui frappe dans son récit n'est pas tant l'incident lui-même que la manière dont elle le rationalise, "Mais maintenant je suis plus vieille, ça n'arrive plus. J'étais jeune et jolie." Cette phrase, prononcée sans amertume visible, illustre avec une clarté saisissante le mécanisme d'intériorisation des violences basées sur le genre que Sellami(2022) documente à l'échelle nationale. La violence n'est pas niée, mais réattribuée à une condition personnelle et temporaire, la jeunesse, la beauté, comme si la vulnérabilité spatiale était une propriété du corps féminin jeune plutôt qu'une production de l'espace et des rapports sociaux qui s'y déploient. Ce glissement interprétatif est lui-même un produit des normes de genre au sens de Théry(2010), qui rappelle que le genre s'inscrit dans la structure même de nos interactions quotidiennes, y compris dans la manière dont les femmes interprètent rétrospectivement les violences subies. Il révèle à quel point les formes diffuses de violence spatiale sont normalisées au point de ne plus être perçues comme telles, confirmant l'hypothèse centrale de cette recherche. Cette observation dissertive illustre ainsi, à l'échelle d'une trajectoire individuelle et d'une journée, ce que les cartographies et les questionnaires documentent à une échelle plus large. L'appropriation féminine de l'espace vert Gorjani est possible, mais elle est négociée en permanence, conditionnée par la présence d'autrui, organisée autour de configurations spatiales précises au sens de Thibaud, et traversée par des souvenirs de violences qui continuent de façonner silencieusement les manières d'habiter le lieu. De temps en temps je réponds, je réagis ou je ris quand elle rit.

Durant ces deux heures, l'enquêtée a évoqué librement son rapport au Gorjani. Elle exprime un attachement sincère au lieu, qu'elle décrit comme "une pause", un mot qui revient spontanément et qui fait écho au cadre analytique de cette recherche. Elle aime venir, mais elle ne vient pas souvent. La raison qu'elle invoque est révélatrice, "C'est difficile de s'organiser avec ma sœur ou

mon amie pour venir ensemble, on est toutes occupées avec la maison." Cette phrase condense plusieurs dimensions de la contrainte féminine à l'appropriation statique. La venue au parc suppose une coordination sociale préalable, condition de l'appropriation réelle de l'espace (Ripoll, 2005). La justification de la présence féminine dans l'espace public reste nécessaire, elle est simplement externalisée dans la présence d'autrui plutôt qu'inscrite dans la configuration spatiale elle-même.

Ces constats appellent des réponses concrètes. La partie suivante formule des propositions de design directement ancrées dans ces données, en articulant trois leviers interdépendants identifiés par l'enquête, la reconfiguration des axes et des orientations, la création de micro-centralités intermédiaires, et la modulation de l'ambiance lumineuse et temporelle.

III. Conclusion : Le Design de la stase, pour une nouvelle syntaxe spatiale

Au-delà de la végétation et des typologies d'assise, c'est la configuration spatiale globale du parc qui conditionne les régimes de présence. Trois dimensions interdépendantes ont été identifiées par l'enquête comme leviers de transformation, l'organisation des axes et des orientations, la distribution des centralités, et la modulation de l'ambiance lumineuse et temporelle. Ces trois dimensions ne peuvent pas être pensées séparément. Elles forment ensemble la syntaxe spatiale de l'espace vert, celle qui rend certaines postures ordinaires et d'autres symboliquement coûteuses.

Une reconfiguration partielle des axes secondaires permettrait de créer des zones de présence visible sans exposition frontale directe. Concrètement, cela suppose d'introduire des cheminements secondaires légèrement incurvés, d'une largeur de 1,5 à 2 mètres, se décrochant des axes rectilignes principaux pour créer des dégagements latéraux en légère dépression ou en avancée végétale. Le long de ces axes secondaires, les bancs seraient réorientés à 45 degrés par rapport au flux principal plutôt que parallèlement à lui, permettant un champ de vision latéral sur l'espace sans exposition frontale directe au regard des passants. Cette rotation simple de l'assise, avec de légers ajustements de sa forme et de son matériau suffit à transformer radicalement l'affordance du mobilier. Des haies basses de 40 à 60 centimètres de hauteur, plantées d'arbustes à feuillage persistant, disposées en arc partiel devant ces assises, créent un filtre visuel sans obstruction totale. Ces interventions offrent aux femmes la possibilité de voir l'espace sans en être le point focal, c'est-à-dire de bénéficier d'une visibilité choisie plutôt qu'imposée. Cette distinction rejoint les travaux sur la prévention situationnelle et leurs limites. Comme le montre Löw(2006), un espace trop exposé peut devenir un piège visuel où s'asseoir revient à se sentir sur une scène. La sécurité ne passe pas par la visibilité maximale mais par la capacité de chaque usagère à contrôler son propre degré d'exposition.

Trois à cinq micro-centralités végétalisées semi-ouvertes, réparties stratégiquement entre le centre sportif et la périphérie du parc, pourraient offrir ce que les femmes ont exprimé lors du jeu, un espace à elles sans être seules. Chaque micro-centralité occuperait une surface d'environ 25 à 40 mètres carrés, délimitée par une végétation structurante, associant des arbustes de hauteur moyenne entre 80 centimètres et 1,2 mètre à un ou deux arbres de taille modeste assurant l'ombrage. À l'intérieur de cet arc, le mobilier serait délibérément diversifié. Des bancs courbes en bois traité avec dossier haut pour les femmes plus âgées, des plateformes basses en béton lissé de 40 centimètres de hauteur permettant de s'asseoir ou de s'allonger, et une ou deux tables basses de type pique-nique favorisant les activités manuelles ou artisanales évoquées par le groupe B lors de l'atelier. Cette diversité typologique répond directement aux attentes différenciées selon l'âge et documentées par l'enquête. Les plus âgées des participantes ont insisté sur le dossier ainsi que sur le point d'appui d'un banc alors que les plus jeunes ont mis en avant la flexibilité des usages et la convivialité. L'orientation de l'ensemble serait légèrement décalée par rapport aux axes principaux, garantissant une vue sur l'espace sans exposition frontale directe.

Un éclairage doux et orienté dans les micro-centralités, distinct de l'éclairage fonctionnel des axes de circulation, transforme la perception temporelle du parc et étend les fenêtres de confort social au-delà du seul contexte familial dominical. Concrètement, chaque micro-centralité serait équipée de deux à trois luminaires à hauteur humaine, entre 2 et 2,5 mètres, produisant une lumière chaude orientée vers le bas pour éclairer l'espace d'assise sans éblouir ni surexposer les personnes assises. Cet éclairage de proximité se distingue visuellement et fonctionnellement des mâts d'éclairage des axes principaux, signalant ainsi à distance la présence d'un espace habitable et invitant à s'y arrêter. La végétation filtrante en arc partiel jouerait simultanément le rôle d'atténuateur visuel et de régulateur thermique, réduisant la température ressentie de 2 à 4 degrés en période estivale grâce à l'effet de masse végétale. Ces paramètres combinés peuvent faire d'un espace perçu comme hostile le soir un espace perçu comme accueillant et habitable à toute heure de la journée.

Que nos villes cessent d'être conçues par et pour des hommes (Raibaud, 2015). Plus encore dans le contexte tunisien, où l'État a longtemps décalé les inquiétudes de la société civile féminine en s'appuyant sur l'image d'une modernité acquise et irréversible (Manaï, 2021). Cette modernité de façade a produit un angle mort précis, celui des inégalités spatiales diffuses que ni les lois ni les discours officiels ne rendent visibles. C'est dans cet écart entre droits formels et vécu spatial que s'inscrivent les propositions de cette recherche. Ces propositions ne prétendent pas inverser cette logique structurelle d'un seul geste. Elles visent à introduire, dans la syntaxe spatiale existante, des variations fines capables d'ouvrir des possibles là où il n'y en avait pas. L'enjeu dépasse la question du confort individuel. Il touche à la légitimité de l'immobilité féminine. Dans l'espace étudié, la mobilité apparaît comme une posture socialement neutralisée. L'immobilité, en revanche, engage le corps dans une exposition prolongée.

Ainsi, le rôle du design urbain dans la promotion de l'appropriation féminine en moments statiques apparaît central. Il ne s'agit pas d'un supplément d'âme, mais d'un travail sur la syntaxe spatiale même de l'espace vert. En introduisant des variations fines dans la manière dont les corps peuvent se positionner, s'orienter et se relier, le design ouvre la possibilité d'une présence plus égalitaire. L'enjeu n'est donc pas seulement d'aménager des espaces verts accessibles, mais de concevoir des situations capables d'accueillir pleinement la diversité des postures urbaines. C'est dans cette capacité à rendre la stase aussi légitime que le mouvement que se joue, concrètement, l'inclusion spatiale.

Cette recherche appelle à reconsidérer la manière dont les espaces publics tunisiens, notamment les espaces verts, sont conçus. Penser un espace, c'est d'abord penser les corps qui vont l'habiter, leurs postures, leurs rythmes, leurs besoins de visibilité ou de retrait. Le mobilier urbain n'est pas un objet neutre, il est une décision qui autorise ou décourage certaines présences. Ainsi, une lecture critique des outils et des standards internationaux de design urbain s'impose. Interroger leur validité dans chaque contexte en analysant les usages, les normes sociales et les pratiques spatiales locales, est une démarche indispensable pour aspirer à un design inclusif et qui rompt avec la reproduction des discriminations et des violences de genre. Il est temps de produire nos propres référentiels, ancrés dans l'observation de ce qui se passe réellement dans les espaces que nous concevons. Car un espace qui ignore la diversité des corps qui l'habitent ne produit pas de la neutralité, il reconduit silencieusement les exclusions existantes. Faire de la conception spatiale

un levier d'inclusion, c'est accepter que diversifier les configurations, les typologies de mobilier, les centralités, c'est ouvrir l'espace à une pluralité de présences. [10]

On ne prétend pas à l'exhaustivité. Le Gorjani est un terrain situé, singulier, choisi précisément pour sa capacité à concentrer des dynamiques que l'on retrouve ailleurs, mais qui ne saurait représenter à lui seul la diversité des espaces verts tunisiens. Le questionnaire, le récit narratif, les entretiens, tous reposent sur des échantillons restreints, des rencontres situées, des moments précis. Ce que cette enquête produit n'est pas une vérité généralisable mais une lecture incarnée, partielle et assumée comme telle. C'est précisément cette partialité qui en constitue la force, elle oblige à regarder de près, à ralentir, à ne pas surplomber. Les dynamiques observées ici gagneraient à être confrontées à d'autres terrains, d'autres profils, d'autres temporalités. Non pour invalider ce qui a été vu, mais pour le complexifier, l'enrichir, le mettre en tension avec d'autres réalités urbaines tunisiennes.

Rebah est rentrée chez elle ce jour-là avec ses enfants, son sac, son coussin et ses graines de tournesol. Le parc l'avait accueillie, à sa façon, dans les conditions qu'il pouvait offrir. Et elle l'avait habité à sa manière, la seule qu'elle connaissait, la seule dans laquelle elle se sentait à l'aise, accompagnée et protégée. Mais entre ce qu'un espace promet et ce qu'il autorise réellement, il reste un écart. C'est dans cet écart que se joue le droit de s'asseoir sans se justifier, de rester sans se défendre, d'habiter la ville sans négocier sa présence. C'est là, précisément, que tous ceux qui construisent les villes ou décident de leur forme (architectes, urbanistes, élus, designers,…) ont encore du travail à faire.

10. Certaines reformulations linguistiques et aides à la rédaction ont été réalisées avec l'assistance d'outils d'intelligence artificielle, notamment DeepL, ChatGPT et SciSpace pour la recherche d'articles et l'étude croisée des protocoles d'enquête.. Ces outils ont été mobilisés comme supports techniques, sans intervenir dans la production des contenus théoriques, analytiques ou empiriques

Bibliographie

A. Bailly. (2021). *La perception de l'espace urbain : Principes et fonctionnements.* https://unt.univ-cotedazur.fr/uoh/espaces-publics-places/la-perception-de-lespace-urbain-principes-et-fonctionnements/

Abu-Lughod, J. L. (1980). *Rabat : Urban Apartheid in Morocco.* Princeton University Press. https://doi.org/10.2307/j.ctt7zvsqr

Augé, M. (1935-2023) A. du texte. (1985). *La traversée du Luxembourg, Paris, 20 juillet 1984 : Ethno-roman d'une journée française considérée sous l'angle des mœurs, de la théorie et du bonheur / Marc Augé.* https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48141470

Boissevain, K. (2005). Chapitre II. La sainte et ses lieux. Ancrages et mutations spatiales. In Sainte parmi les saints : *Sayyda Mannûbiya ou les recompositions cultuelles dans la Tunisie contemporaine (p. 45-68). Institut de recherche sur le Maghreb contemporain.* https://doi.org/10.4000/books.irmc.505

Bonneveux, E., Calmé, I., & Soparnot, R. (2016). Le processus d'appropriation d'une démarche RSE par des dirigeants de PME. *Revue internationale P.M.E., 29*(3-4), 241-268. https://doi.org/10.7202/1038338ar

Coutras, J. (1993). La mobilité des femmes au quotidien : Un enjeu des rapports sociaux de sexes? *Les Annales de la Recherche Urbaine, 59(1),* 163-170. https://doi.org/10.3406/aru.1993.1738

Coutras, J. (1997). *À propos de la construction sexuée de l'espace urbain.* https://doi.org/10.3406/genre.1997.1023

Ghomari, M. (2002). L'espace limitrophe : Pratiques habitantes et représentations territoriales. In M. Kerrou (Éd.), *Public et privé en Islam : Espaces, autorités et libertés* (p. 199-221). Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. https://doi.org/10.4000/books.irmc.267

Gibson. (1979). Download citation of J.J. Gibson and the ecological approach to perception. https://l1nq.com/8gz0f17

Le Corbusier, (Charles-Édouard Jeanneret-Gris). (1933). *"The Athens Charter"* (1933). https://modernistarchitecture.wordpress.com/2010/11/03/ciam%e2%80%99s-%e2%80%9cthe-athens-charter%e2%80%9d-1933/

Lefebvre, H. (1974). *La production de l'espace.* https://doi.org/10.3406/homso.1974.1855

Löw. (2006). *The Social Construction of Space and Gender—Martina Löw,* 2006. https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1350506806062751

Manaï, B. (2021). Conditions sociales des femmes dans la Tunisie contemporaine : Entre symbolisme féministe et justice spatiale. *Hérodote*, 180(1), 115-130. https://doi.org/10.3917/her.180.0115

Merleau-Ponty. (1945). *PHÉNOMÉNOLOGIE DE LA PERCEPTION.* https://classiques.uqam.ca/classiques/merleau_ponty_maurice/phonomenologie_de_la_perception/phonomenologie_

de_la_perception.html (Édition originale Gallimard (NRF - Bibliothèque des idées))

Paquin, S. (1997). Jacqueline Coutras : Crise urbaine et espaces sexués. *Recherches féministes*, 10(2), 219. https://doi.org/10.7202/057946ar

Paquot, T. (2009). *Introduction* (p. 3-9). La Découverte. https://www.cairn.info/l-espace-public--9782707154897-p-3.htm

Proulx, S. (1994). *Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau : L'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers.* https://doi.org/10.3406/comin.1994.1691

Raibaud, Y. (2012). Genre et espaces du temps libre: *L'Information géographique,* Vol. 76(2), 40-56. https://doi.org/10.3917/lig.762.0040

Ripoll, F. (2005). S'approprier l'espace… ou contester son appropriation ? *Norois. Environnement, aménagement, société,* (195), Article 195. https://doi.org/10.4000/norois.489

Sellami, M. (2022). Représentations des violences faites aux femmes dans l'espace public en Tunisie postrévolutionnaire : Un enjeu politique de genre. *Cahiers du Genre*, 72(1), 175-206. https://doi.org/10.3917/cdge.072.0175

Théry, I. (2010). Le genre : Identité des personnes ou modalité des relations sociales ? *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation,* (171), Article 171. https://doi.org/10.4000/rfp.1923

Thibaud, J.-P. (2012). Petite archéologie de la notion d'ambiance. *Communications,* 90(1), 155-174. https://doi.org/10.3917/commu.090.0155

Tuan, Y. (avec Internet Archive). (1974). *Topophilia : A study of environmental perception, attitudes, and values.* Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall. http://archive.org/details/topophiliastudyo0000tuan

